

Séance du Bureau Syndical en date du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation : 4 avril 2024

Nombre de Délégués en exercice : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril 2024 à 11 heures 00, le BUREAU du Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets, s'est réuni au SIAVED – salle des Vice-Présidents – 5, Route de Louches – 59282 DOUCHY-LES-MINES, sous la Présidence de Monsieur Charles LEMOINE, Président du SIAVED, à la suite de la convocation qui lui a été faite dans les formes légales.

Présents : Charles LEMOINE (CAPH) - David BUSTIN (CAVM) - Arnaud DECAGNY (CAMVS) - Alain GOETGHELUCK (CA2C) - Jean-Claude DENIS (CCCO) - François ERLEM (CCPM) - Philippe BAUDRIN (CAVM) - Fabrice PIETTE (CAMVS) - Didier MARECHALLE (CA2C) - Michel VENIAT (CAPH) - Raymond ZINGRAFF (CAVM) - Jacques DUBOIS (CAPH) - Régis DUFOUR-LEFORT (CAVM) - Séverine LUBREZ (CCCO)

Absents ayant donné pouvoir :

M. Marc PLATEAU (CA2C) a donné pouvoir à M. Alain GOETGHELUCK (CA2C)

Absents excusés : Jean-Michel DENHEZ (CAPH) - Anne-Lise DUFOUR-TONINI (CAPH) - Denis SEMAILLE (CCPS)

Absents : /

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude DENIS

Fonctionnement du syndicat

<u>Objet</u> : Création d'1 emploi permanent de chargée d'exploitation amiante et de projets.

N° BS20240411001

N° ACTES : 4.1

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1, L332-8 et L332-14,

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.